



Concours « Souvenir Jean-Charles »

10 heures – Triplettes - Limité à 80 équipes

Organisé par la pétanque de Mont sous Vaudrey – au Boulodrome de Bans

Dimanche 19 novembre 2023 - Début des parties à 8h30

111 euros l'inscription par triplète – repas inclus (non dissociables)
(Pour tous repas supplémentaires – 15 euros)

12 € par partie gagnée - Classement au bout de 6 parties
12 équipes qualifiées – Reprise en demi-finale

Concours A – 4 qualifiées

Perdants ½ finale = 180 euros
Perdants de la finale = 360 euros
Gagnants de la finale = 480 euros + bouteilles

Concours B – 4 qualifiées

Perdants ½ finale = 90 euros
Perdants de la finale = 180 euros
Gagnants de la finale = 330 euros + bouteilles

Concours C – 4 qualifiées

Perdants ½ finale = 45 euros
Perdants de la finale = 80 euros
Gagnants de la finale = 150 euros + bouteilles

Envoyer le chèque accompagné des noms, prénoms et n° de licence des 3 joueurs
au plus tard le 14 novembre à

Aude PARROT

12 Rue des Jonquilles – 39700 MALANGE

REGLEMENT

Tenue homogène non obligatoire

6 parties jouées au temps entre 42 et 50 minutes : 3 parties le matin et 3 parties l'après-midi

Le tirage des parties se fera gagnants contre gagnants.

Les boules et le but ne sont valables que dans le cadre de jeu.

Bouchon doit être à minima à 50 cm d'une ficelle en début de mène.

Fin de la partie en 13 points ou au coup de sifflet de l'arbitre, terminer la mène en cours.

Rappel : une mène est terminée lorsque la dernière boule est arrêtée.

CLASSEMENT

2 points par partie gagnée

3 points si partie gagnée en 13 points

1 point en cas d'égalité

0 point par partie perdue

Le classement se fera par nombre de points, puis goal-average, puis rencontre directe si existe.

En cas d'égalité, un tir de départage sera réalisé.

Équipes 1 à 4 : concours A

Equipes 5 à 8 : concours B

Equipes 9 à 12 : concours C